

Ligue Scratch Handicap Automne 2017

Ligue ouverte aux licenciés(es) en règle avec la FFBSQ et le BOWLING CLUB CHALONNAIS, port du maillot ou chemise au nom du Club (ou de l'entreprise) obligatoire.

Ligue individuelle avec des finales par divisions :

- Handicap :

Pour tous les joueurs apparaissant sur le listing FFBSQ (70 % de la différence avec 220). Colonne N du dernier listing paru au premier jour de la compétition.

Pour les joueurs n'apparaissant pas au listing, le handicap sera calculé en fonction des parties effectuées lors de la dernière ligue, sinon sur les scores réalisés lors des 3 premières journées jouées de cette ligue.

- Déroulement :

Sur les pistes du Bowling de Châlons en Champagne – 6 lignes par soirée. La ligue démarrera le **Lundi 25 Septembre 2017 à 19h15**. Présence des joueurs (ses) au moins ¼ d'heure avant les boules d'essais. 6 soirées les **lundis 25 septembre, 2, 9 et 16 octobre, 6 et 13 novembre**.

A l'issue des 5 premières soirées, deux classements seront effectués selon la moyenne scratch et la moyenne handicap pour les joueurs et joueuses ayant participé à 3 soirées au minimum. En cas d'égalité, les joueurs seront départagés en fonction du total quilles, puis du total de la dernière soirée, puis avant-dernière soirée etc...

La 6^{ème} journée : Finales le 13 Novembre 2017.

1^{ère} division : les joueurs ayant réalisé les 8 meilleurs moyennes scratch présents sur les pistes le 13 Novembre disputeront une finale scratch.

Les autres joueurs disputeront des finales handicap en fonction de leur classement handicap.

2^{ème} division : les 8 premiers joueurs du classement handicap disputeront une finale handicap.

3^{ème} division : les 8 joueurs suivants du classement handicap disputeront une finale handicap.

4^{ème} division : les joueurs suivants du classement handicap disputeront une finale handicap.

Classements :

Seront récompensés les 3 premiers de la 1^{ère} division, les premiers de la 2^{ème} division, de la 3^{ème} et de la 4^{ème} division. Ensuite, seront récompensés également le joueur et la joueuse du BCC ayant réalisée la meilleure moyenne handicap (au moins 4 soirées sur les 6 que comprend la ligue), ainsi qu'un joueur tiré au sort parmi ceux ayant disputé au moins 4 soirées. Les lots ne sont pas cumulables.

Récompenses :

Remise des prix le lundi 18 décembre 2017 après un tournoi individuel à 19h15.

Engagements :

Les parties (6 par soirée) sont à régler : Avec votre carte membre licencié, sinon au B.C.C soit **19€20** par soirée. Tous les participants paieront également à chaque soirée 2,50 € de retour en lot au BCC. Tout litige sera tranché par la Commission ligue du BCC